

la châtre

éducation

Les collégiens lauréats ont été récompensés

Les élèves ayant obtenu une mention au brevet 2009 ont reçu une distinction samedi, au collège George-Sand.

Le conseil général de l'Indre organisait, samedi dernier, dans une salle du collège George-Sand de La Châtre, la première cérémonie de remise des prix aux lauréats pour les collégiens en présence de Serge Descout et Paul Pleuchot, conseillers généraux de La Châtre et Sainte-Sévère, de Roland Pascaud principal du collège George-Sand et Louis Bernard, principal du collège Louis-Pergaud.

On notait également la présence de Daniel Pion, le principal parti à la retraite en juin dernier, mais venu assister à la consécration de ses élèves. Le conseil général a mis en place depuis 1985 le prix aux lauréats pour les lycées, il n'existait pas l'équivalent pour les collégiens. C'est désormais chose faite depuis cette année. Le prix des lauréats pour les titulaires du diplôme national du brevet (DNB) est une nouveauté pour les lauréats de juin 2009. Le conseil général a récompensé les élèves qui ont obtenu une mention bien (entre 14 et 16 de moyenne) et très bien (plus de 16 de moyenne).



Les lauréats 2009 entourés des élus.

Avec 596 mentions

Sur 1.977 élèves de l'Indre qui ont obtenu le DNB, 180 ont réussi avec mention très bien et 416 avec mention bien. La cérémonie de remise des prix a permis de mettre en avant 41 élèves du collège Castrais et 10

élèves du collège de Sainte-Sévère. Le taux de réussite sur le département est de 81 %, 94 % pour La Châtre et 97 % sur Sainte-Sévère. Les élèves ont reçu des bons d'achat d'une valeur de 50 € et 30 € selon la mention à valoir dans les li-

brairies et maisons de presses partenaires. Le conseil général a consacré une enveloppe de 21.480 € pour cette opération. Serge Descout a tenu à féliciter les élèves mais également le fruit du travail des enseignants et des parents.

saint-aouît

Coline coiffe Sainte-Catherine



Elle a pour habitude d'assurer de multiples animations à la Marpa dont elle est la responsable. Mercredi, les rôles ont été inversés. Le maire, Guy Boursin, Michèle Selleron, présidente de l'association de gestion pour La Marpa, les résidents et le personnel ont préparé une petite fête pour honorer leur Catherinette, Coline Siossac. La jeune demoiselle a coiffé un chapeau aux galons jaunes et verts où étaient collées les photos des résidents. Moment convivial autour du verre de l'amitié !

montgivray

Repas de Noël des anciens



Le Centre communal d'action sociale (CCAS) organisait, samedi dernier, à la salle des fêtes, le repas de Noël des anciens. Jean-Claude Coutier, maire de la commune, entouré de Jean-François Rebillaud, Françoise Hannion et Agnès Robin, membres du conseil municipal et du CCAS, a remis aux deux doyennes, Léone Verdier et Robert Blin et aux deux plus jeunes, Denise Richard et Michel Plisson, les cadeaux d'usage, des fleurs pour les dames et des bouteilles de vin pour les messieurs. Cent trente-neuf personnes ont participé au repas et 170 colis ont été distribués à ceux qui n'ont pu assister à cette journée.

sur l'agenda

- > **Allocations familiales.** Permanence de la CAF, à la circonscription de travail social, aujourd'hui, de 10 h à 12 h.
- > **Relais assistantes maternelles.** Activités aujourd'hui (9 h 30 à 11 h) couronne de l'Avent, (16 h 30 à 18 h) ange de Noël ; mardi 1^{er} décembre (15 h à 16 h 30) ; mercredi 2 décembre (10 h à 11 h) ; jeudi 3 décembre (15 h à 16 h 30) ; vendredi 4 décembre (8 h à 12 h).

dans la ville

- > **Urgences.** Samu 36, tél. 15 ; pompiers, tél. 18.
- > **Loisirs.** Musée George-Sand et de la Vallée noire : 71, rue Venôse, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, fermé au public le mardi, tél. 02.54.48.36.79.
- La Châtre-Accueil : hôtel de Villaines, bridge de 15 h à 17 h.
- Bibliothèque : hôtel de Villaines, de 14 h à 18 h.
- Association des bridgeurs : hôtel de Villaines, square George-Sand, tournoi de régularité à 20 h.
- MJC : 5, rue de l'Abbaye, foyer de 14 h 30 à 19 h.
- Piscine du Pays de La Châtre, pour consulter les horaires d'ouverture, appeler au 02.54.48.59.60 (répondeur).
- Office de tourisme : 134, rue Nationale, tél. 02.54.48.22.64, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30.
- > **Cinéma Lux :** « Cinéman » : film français de Yann Moix. Avec Franck Dubosc, Lucy Gordon. Professeur de mathématiques, Régis Deloux a un jour le pouvoir de voyager dans les films où il rencontrera enfin la femme de ses rêves. A 20 h 30.
- > **Déchetterie.** « Les Tailles », à Montgivray, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30. Tél. 02.54.06.08.87.

Pour contacter la NR

Rédaction, administration : 25, rue Diderot, BP 279, 36005 Châteauroux Cedex ; tél. 02.54.61.15.15. Courriel : nr.chateauroux@nrco.fr

Portage à domicile : s'adresser à la Maison de la presse, 1, place du Marché, tél. 02.54.48.01.05.

Publicité NR Communication Publicité 02.54.53.12.00 et annonces 02.54.53.12.01

Petites annonces téléphonées : 0.803.333.888 (particuliers uniquement).

Correspondantes NR Agnès Verrier, tél. 02.54.48.10.45 ; portable : 06.82.65.87.86.

Évelyne Caron, tél. 02.54.48.00.24 ; portable : 06.80.94.25.28.